

Avis de la conférence régionale de la santé et de l'Autonomie sur l'actualisation du PRS

CRSA du 18 mai 2015

Dans son avis du 23 février 2015, concernant l'actualisation du PRS pour l'exercice en cours, la CRSA a émis un avis favorable à la délivrance d'une autorisation supplémentaire d'activité de chirurgie thoracique des cancers sur le territoire de santé de la Sarthe et d'une autorisation supplémentaire d'activité de médecine sur le même territoire.

Les débats en CRSA ainsi que l'expertise des deux dossiers ayant confirmé l'évolution des besoins sur ce territoire, la directrice générale a décidé de donner une suite favorable à cet avis.

La mise en œuvre de ces activités requérant l'inscription de deux implantations supplémentaires dans le schéma d'organisation des soins, une actualisation du projet régional de santé était nécessaire, ces points n'ayant pas été soumis à concertation préalable.

La directrice générale de l'ARS a donc saisi la CRSA d'une actualisation supplémentaire du Projet Régional de Santé aux fins de consultation par l'ensemble des partenaires, la consultation portant sur l'ajout des implantations de médecine et de chirurgie thoracique des cancers en Sarthe, dans l'agglomération du Mans.

La commission spécialisée de l'organisation des soins (C.S.O.S.) s'est réunie le 17 mars 2015 afin de préparer l'avis de la CRSA relatif à cette actualisation. A l'issue des échanges, les membres de la commission ont émis un avis favorable à cette actualisation du PRS.

L'assemblée plénière de la CRSA adopte cet avis après en avoir pris connaissance par ... voix